

Trois frontières

EN PASSANT

Philippe Knibiely à l'EuroAirport

Parmi les votes et désignations de ce jeudi soir, il en est une qui ne manquera pas de retenir l'attention : Philippe Knibiely, premier adjoint, a été désigné pour siéger au conseil d'administration de l' [EuroAirport](#). Tout comme il occupera le fauteuil ludovicien au sein du Comité de pilotage de coopération entre l'EAP, [Saint-Louis Agglomération](#) et les communes d'assise.

Surprise, donc, car c'est là un rôle traditionnellement dévolu au maire – Jean-Marie Zoellé, et avant lui Jean Ueberschlag et Adolphe Cronimus. Certes, Pascale Schmidiger, comme maire, a largement assez de travail par ailleurs. Et Philippe Knibiely n'est pas qu'un simple premier adjoint : il pilote aussi « les actions transversales pour la labellisation [Cit'Ergie](#) et de l' [Agenda 21](#) de Saint-Louis ». Au sein du conseil, il est donc une sorte de « super-ministre » de l'environnement et il n'est pas illogique qu'il siége au conseil d'administration de l'EAP. Mais tout de même : par ce vote du conseil, la nouvelle municipalité de Saint-Louis fait un geste politique et symbolique fort.

Y a-t-il matière à infléchir, même légèrement, la politique de développement tous azimuts de l'EuroAirport affichée encore récemment via des chiffres de croissance élevés ? La donne a certes été bouleversée et les cartes rebattues avec la crise du coronavirus et l'effondrement des activités aéroportuaires, notamment celles liées au transport de passagers. Pour les riverains, paradoxalement, cela n'a fait que rendre plus audibles les quelques vols restants, dont les très contestés vols liés au fret, tard le soir...

Hasard du calendrier ? C'est la semaine prochaine que l'EuroAirport doit dévoiler à la presse les résultats et les demandes auprès de la [Direction générale de l'aviation civile](#) de son « étude sur l'approche équilibrée », qui doit en dire plus sur ses velléités en matière de limitation des nuisances sonores.

Sans doute, cela ne suffira pas à contenter les associations de riverains, qui comptent parmi leurs principales revendications l'instauration d'un véritable repos nocturne de

23 h à 6 h. Mais avec les nouvelles venues de Saint-Louis, elles ont déjà matière à se réjouir.

[Jean-Christophe Meyer, L'Alsace du 6 juin 2020](#)